L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 25 JUILLET 1851.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE, No. 33, rue de Chartres.

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil-[illegible] du Conseil de la Première [illegible], et de la Commission de [illegible].

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 25 JUILLET.

Europe.

Nous avons reçu hier nos journaux d'Europe, apportés par l'Asia, nos dernières dates vont jusqu'au 5 juillet pour Liverpool et jusqu'au 3 pour Paris.

Les nouvelles sont peu importantes. En France le voyage du Président et l'inauguration du chemin de fer de Poitiers occupaient les esprits. On s'attendait généralement à une seconde édition de la solennité de Dijon, mais la leçon a servi de leçon à M. L. N. Bonaparte, et cette fois il s'est tenu dans les limites des convenances. Cependant la même pensée domine toujours au fond de ses discours; et, comme le National, l'orateur qui accusait à Dijon accuse à Poitiers. La forme est changée mais le fond est toujours le même. M. Bonaparte semble avoir la conviction intime que la situation actuelle ne saurait se résoudre sans sa réélection. Nous publions plus loin son discours, ainsi que l'adresse du maire de Poitiers et les détails relatifs à la cérémonie d'inauguration.

La question de la révision du pacte constitutionnel paraît être frappée de mort, dit le Siècle. L'auteur de la *Démocratie en Amérique*, M. de Tocqueville, s'occupe en ce moment de son oraison funèbre. Les journaux Elyséens pensent que la défunte va ressusciter; mais ils seront bientôt forcés de prendre le deuil. C'est triste!

En attendant, des pétitions d'un nouveau genre se couvrent de signatures. Celles ci sont franchement républicaines, elles demandent le rappel de la loi du 31 mai. Cette manifestation, dénuée de sa portée intrinsèque, aura l'avantage d'établir sans équivoques l'expression de la volonté du peuple.

Le *Pays* annonce que la question de la captivité d'Abd el Kader est sur le point de recevoir une solution favorable au prisonnier d'Amboise. Malgré la compassion que nous inspire le héros Arabe, nous ne pouvons croire que le gouvernement prenne une mesure que l'humanité recommande, mais que la politique défend. Le Parlement anglais s'est déjà occupé, il y a peu de jours, du sort de l'illustre captif, mais la proposition offerte par lord Londonderry, [illegible] au vœu que tous les hommes de cœur [illegible] l'infortuné.

Le sentiment qui a animé le Parlement anglais dans cette circonstance est on ne peut plus honorable, dit le *Constitutionnel*, mais les Anglais savent mieux que personne les sacrifices que la politique peut imposer à la clémence des nations. Le sort de l'illustre guerrier d'Afrique est triste, [illegible] de sa dure et longue captivité. Mais n'ont-elles pas eu entre leurs mains [illegible] d'une bien autre illustration! Le château d'Amboise est une prison moins dure que l'île de Sainte-Hélène. Et la captivité d'Abd el Kader est loin d'égaler en durée [illegible] le prisonnier de l'Angleterre.

Le gouvernement anglais a cru devoir faire taire son humanité devant ce qui lui a paru être l'intérêt de l'Europe. La France, dont [illegible], elle aussi, à la sécurité de l'Afrique [illegible]. Qu'il nous soit permis de le dire, [illegible] ne nous paraît pas avoir [illegible] le moment ne serait pas opportun pour mettre Abd el Kader en liberté. Les éventualités en face desquelles l'année 1852 place la France peuvent être une cause d'agitation en Algérie. Nous rappelons dernièrement que [illegible] prédictions [illegible] anciennes annoncent aux Arabes qu'en l'année 1268 de l'hégire doit paraître le vengeur de l'islamisme pour exterminer les infidèles. Cette année 1268 correspond à 1852. Si Abd el Kader était libre quelles que fussent les précautions prises, on n'empêcherait pas les imposteurs de soulever l'Algérie en [illegible] le bruit qu'Abd-el-Kader a reparu et est ce *messie de l'heure* annoncé par les prophètes.

DERNIÈRES NOUVELLES D'EUROPE.

Le steamship *America* est arrivé à Halifax [illegible], et le *Pacific*, le même jour à New-York. Les nouvelles politiques sont sans importance. En France, le rapport du comité de révision était terminé et devait être [illegible] le 13 juillet. Il est en faveur de la révision [illegible] on le dit partial.

Le coton a été lourd toute la semaine et une baisse de 1/8 d. a eu lieu sur l'ordinary middling; les bonnes qualités ont fléchi de 1/16 [illegible] et les autres marques de 1/8. Les ventes de la semaine ont été de 34,000 balles; [illegible] Mobile 5 5/8; Orleans 6. 1,300 balles ont été prises par la spéculation et 65 pour l'exportation. Les prix à Manchester sont en faveur des acheteurs.

Au Havre le coton est lourd; 860 balles ont été vendues à une baisse de 1 à 1 50 f. L'Orléans ordinaire vaut 90 francs.

TARIF DU PORT DES LETTRES POUR CHAGRES, PANAMA, LA CALIFORNIE ET L'OREGON.

La Californie et l'Oregon faisant maintenant partie des Etats Unis, le tarif de ces Etats renferme [illegible] la catégorie ordinaire; c'est-à-dire que le très simple pour la Californie et l'Oregon, la distance étant au-delà de 3,000 milles, port de *six cents*, à l'affranchissement, et dix cents lorsque l'affranchissement n'aura pas été fait. Les journaux paient les cours ordinaires, [illegible] lettres pour Chagres et Panama, (allant à [illegible]) font exception à ces dispositions. Le [illegible] est fixé à 10 cents pour le Sud et à 20 cents pour le Nord. Dans tous les cas les lettres pour Chagres et Panama devront être affranchies.

CAP DE BONNE ESPERANCE.

Les dernières nouvelles reçues de ce pays vont jusqu'au 15 mai. La guerre des Caffres [illegible] d'être terminée. Les Anglais n'imposent [illegible] qu'avec difficulté, et les planteurs ne peuvent garantir leur propriété des rapines des rebelles. Le steamship anglais Vulcain venait d'arriver, aux dernières dates, avec 700 hommes de troupes fraîches.

Le capitaine Tylden a rencontré les rebelles à [illegible]; une bataille a eu lieu et 216 [illegible] ont été tués. Masosi, un de leur chef, a été battu sur un autre point par le colonel [illegible]. Les Caffres ont perdu 300 hommes [illegible] se sont noyés en voulant traverser le fleuve. Malgré leurs pertes, les Caffres ne se découragent pas et les affaires de la colonie sont forcément suspendues.

CHRONIQUE LOCALE.

Vaudoux.—Hier, vers six heures de l'après-midi, [illegible] de la 1re Municipalité a fait une descente dans une maison de la rue Bourgogne et a arrêté [illegible] femmes de couleur qui se livraient [illegible] du vaudou. Contrairement à l'usage [illegible] réunions de ce genre, les adeptes de [illegible] avaient conservé leurs vêtements. Une seule d'entr'elles, paraissant être la [illegible] sacrifiait *in naturalibus*. Lors [illegible] dans la salle où s'accomplissait le mystère, toutes les adeptes dansaient [illegible] autour de plusieurs fétiches indispensables aux cérémonies de ce genre; c'était une tête [illegible], une volaille fraîchement éventrée et [illegible] autres animaux. Les fidèles du vaudou ont été immédiatement incarcérées et attendent en prison l'investigation de leur conduite pardevant le recorder Genois.

1ère Cour de District.—L'affaire de P. Caseau, E. Blanc, [illegible], F. Hervais et J. Blanchard, accusés d'avoir mis le feu dans une maison de la [illegible] Municipalité, qui était fixée pour hier, a été renvoyée du consentement des parties. MM. [illegible] pour Caseau, et le col. [illegible] pour Blanchard.

Ils sont poursuivis sous deux chefs d'accusation, 1o d'avoir malicieusement préparé des matières combustibles pour incendier une maison située rue [illegible]; 2o d'avoir mis le feu à la dite bâtisse.

J. Jackson et T. Burke, accusés d'avoir volé $100 à [illegible], ont été examinés hier devant le recorder pro tem Etter et honorablement acquittés.

Maria David accusée d'avoir volé un paquet de hardes à Catherine Thompson, a été arrêtée hier dans la Seconde Municipalité. L'affaire n'a pas encore été examinée.

—Mardi soir des voleurs se sont introduits dans le magasin de marchandises sèches de M. J. Lorzan [illegible] du Canal, et ont enlevé des marchandises pour une valeur de $1,500. La police est à la recherche des voleurs.

P. Mcfanery et T. Cunningham, accusés d'avoir commis un assaut et batterie sur l'alderman Claudin Brugnière, ont été envoyés par le recorder pro tem à la 1ère Cour de district.

Les arrestations du 9e ward.—J. Fromanz, officier de police de la 1re municipalité, a fait hier un [illegible] devant le recorder Genois, par lequel il déclare qu'au moment où il aidait l'officier [illegible] à arrêter un nommé F. H. O'Neil qui avait commis un bris de paix, [illegible] W. H. Sheppard. Un mandat d'arrêt a été lancé contre l'accusé.

Incendie.—Mercredi soir vers onze heures, le feu s'est déclaré dans une maison située rue Bienville, entre Claiborne et Derbigny. Les flammes se sont communiquées aux maisons environnantes, et quatre d'entr'elles ont été réduites en cendre.

Stephen Ryan, accusé d'avoir commis un assaut et batterie sur la personne de W. Marshall, a été examiné hier devant le recorder Genois, et envoyé à la 1ère Cour de District.

FRANCE.

INAUGURATION DU CHEMIN DE FER DE POITIERS.

Départ de Paris—Voyage—Orléans—Tours—Poitiers,—Réception du Président—Discours du Maire de Poitiers—Réponse du Président.

En France, il y a toujours un nombreux public pour les premières représentations, public de législateurs, d'hommes politiques, d'administrateurs, de journalistes, d'oisifs et de femmes à la mode. L'inauguration de la section de Tours à Poitiers avait attiré un concours de spectateurs d'autant plus grand qu'on se demandait de toutes parts depuis quelques jours si l'acteur principal allait reprendre son rôle de Dijon; d'ailleurs, M. Léon Faucher était annoncé sur le programme, et les populations sont toujours heureuses de contempler pendant tout un jour la géométrique figure de cet honorable économiste. Le conseil d'administration de la rue des Trois-Frères avait donc été littéralement assiégé de demandes, et quatre trains composés de vingt-cinq wagons n'avaient transporté dans le Poitou qu'une très faible partie des prétendants à la fête, en sorte qu'un assez bon nombre de curieux intrépides avaient pris l'héroïque parti d'aller à Corinthe par la diligence.

Mardi matin à cinq heures, huit cents personnes s'empilent dans les wagons à la gare du jardin des Plantes; un train dit des billets roses était déjà parti la veille en éclaireur; deux autres trains allaient suivre, parmi lesquels le train présidentiel. La machine, pavoisée de drapeaux tricolores, siffle et s'élance comme un ouragan; elle a quatre-vingt-dix lieues à parcourir en sept heures. Le soleil, si étincelant la veille, est heureusement voilé. Tous ces Parisiens et toutes Parisiennes en vacances mettent la tête à la portière et contemplent cette verdoyante et coquette campagne des environs de Paris, ces châteaux qui se penchent au sommet et aux flancs des collines, ces parcs peuplés de statues. A Orléans, où le convoi s'arrête pendant quelques minutes, les voyageurs enthousiastes veulent absolument aller admirer cette horrible chose en bronze qui a la prétention de représenter Jeanne d'Arc. Mais la machine impatiente se remet en marche, et l'on se console de ne pas avoir vu la statue, en causant de l'héroïne.

Le convoi a traversé la campagne orléanaise, cette Beauce relevée d'un brin de pittoresque par de vastes plaines couronnées de collines, des bouquets d'arbres éparpillés ça et là. A partir de Beaugency, l'horizon se resserre, mais le paysage s'anime; encore quelques kilomètres, et nous allons voir étinceler dans le lointain les flèches de la cathédrale et les tourelles du château de Blois. Voici la Loire, le plus calme et le plus pacifique des fleuves, qui reflète dans le miroir de ses flots avares les maisons de plaisance féodales: Chaumont, Chenonceaux, Amboise flanqué de tours et de bastions. Sur la terrasse se promènent des hommes vêtus de burnous blancs; ce sont les compagnons d'infortune d'Abd-el-Kader; c'est peut-être l'émir lui-même qui, du haut de son donjon, assiste mélancoliquement à la fête industrielle des infidèles. Nous sommes en pleine Touraine, *heureux pays de la Tyraine!* dit la romance; oui, un riche et fier pays! le parterre du jardin de France, la contrée des blanches villas, des parcs innombrables, et aussi la contrée des pompons et des gibernes, car depuis une heure nous voyons toutes les stations encombrées de gardes nationales rurales.

Nous abandonnons la gare de Tours, l'une des plus vastes et des plus belles du monde, cette gare qui sera le point central où viendront aboutir tous les réseaux des chemins de l'Ouest et du Centre. A partir de cet instant, la locomotive glisse sur des rails vierges. Pendant quelques lieues, c'est encore le paysage tourangeau, mais bientôt nous laissons loin derrière nous la Bétique aimée des dieux, et nous saluons les horizons plus sombres du vieux Poitou. Au fond des vallées, quelques gothiques châteaux noirs; un sol pierreux couvert de bois et de [illegible]. A droite et à gauche, des arbres, toujours des arbres. Le long de la voie de fer, les paysans étonnés regardent passer avec une espèce d'effroi le monstre qui vomit la fumée et la flamme. Quel moyen de propagande que le chemin de fer! Avant dix ans d'ici, à l'aide de ces rails qui sillonneront le pays dans tous les sens, la France palpitera de la même pensée, de Lille à Marseille, de Paris à Bayonne. Le costume et les mœurs du campagnard iront chaque jour s'effaçant. D'ici à un an, ce paysan du Poitou qui a conservé encore aujourd'hui le culte des vieilles traditions, sera complètement modifié. Le chemin de fer passera sur l'ancien noble et l'ancien serf son terrible niveau, un vrai niveau démocratique, celui-là.

La voie de fer de Tours à Poitiers est d'une très grande simplicité. Pas de montagnes éventrées, pas de précipices franchis; la section nouvelle parcourt ses trente lieues très bourgeoisement; si j'excepte un pont assez hardi jeté sur une vallée la vallée de Sainte-Maur, il n'y a pas, à proprement parler, de travaux d'art. Un bénéfice très clair et très net pour les actionnaires. Enfin, après huit heures d'emprisonnement dans les wagons, nous voyons à l'horizon des toits noirâtres qui apparaissent comme une immense carapace de tortue. Les quatre-vingt-dix lieues sont franchies; la canonnade qui éclate du haut des murailles nous annonce que nous sommes à Poitiers.

Là un magnifique spectacle nous attend. La gare est située au fond d'une vallée dominée par un double amphithéâtre de collines; les jardins de la ville, aux pentes abruptes et accidentées, sont remplis d'une foule de femmes, d'hommes et d'enfans, foule bigarrée sur laquelle se détache surtout le mouchoir rouge de la paysanne; tout en face, des grappes humaines pendent également du haut des rochers à pic; vis-à-vis de la gare, des tribunes ont été dressées pour les autorités civiles et militaires, et les nombreux invités de Paris, d'Orléans, de Tours, de Saumur et d'Angoulême; la garde nationale, les troupes de ligne et de cavalerie se tiennent sur la chaussée. L'évêque de Poitiers, à la tête de son clergé et précédé d'un piquet d'honneur, monte à l'autel élevé au centre de l'embarcadère. Le canon retentit dans toutes les directions, et un cri formidable, échappé de toutes les poitrines, salue l'arrivée de M. Louis Bonaparte, le cri répété dix fois de suite de: Vive la république!

Evidemment, une démonstration plus personnelle avait été promise au premier fonctionnaire de l'Etat; mais les programmes sont menteurs, et l'illusion est fille de l'espérance.

La bénédiction commença; après quoi M. l'évêque de Poitiers adressa au président de la république un discours dans lequel, pour ne pas sortir du sujet sans doute, il comparait le pouvoir à une locomotive, et le président au conducteur, métaphore heureuse et toute de circonstance. M. Louis Bonaparte salua le prélat et monta à cheval pour se rendre à la préfecture, en passant devant le front de la garde nationale rangée en bataille sur la chaussée. Les acclamations qui l'avaient accueilli à son arrivée retentirent alors avec une nouvelle vigueur; quelques dames des tribunes agitèrent leurs mouchoirs, et des cris très rares de Vive le président! se perdirent au milieu du hourra universel, comme une fusée égarée dans le bouquet d'un feu d'artifice.

De la porte de la Tranchée à la préfecture, M. Louis Bonaparte avait à parcourir près de deux kilomètres, et, dans ce long itinéraire, coupé de places, de petites rues, de carrefours, dominé par des balcons et des fenêtres remplies de femmes, le même cri s'est toujours fait entendre, et a accompagné M. le président jusqu'à la préfecture, où il a reçu les autorités civiles, militaires et religieuses.

A sept heures précises, quatre cent cinquante invités se réunissaient dans la salle des Pas-Perdus du palais de justice pour assister au banquet offert par la municipalité. Cette salle, aussi vaste et aussi élevée que celle de Paris, était ornée avec un goût vraiment rare pour ces sortes de solennités. L'entrée de M. Louis Bonaparte, qui s'était fait attendre une demi-heure, fut assez froide. Il prit place, ayant à sa droite M. le maire de Poitiers, M. Léon Faucher, M. le général Randon, M. Baroche et M. le procureur général de la cour d'appel, à sa gauche MM. Boulay (de la Meurthe), Lacrosse, vice-président, et Lacaze, secrétaire de l'assemblée nationale, et M. l'évêque de Poitiers.

Au dessert, M. le maire de Poitiers se leva et prononça un discours très patriotique dont voici le texte:

"Monsieur le président,

"Permettez qu'au nom de la ville de Poitiers, je vous remercie d'avoir bien voulu, par votre présence, augmenter la solennité de nos fêtes d'inauguration. Avec la voie de fer s'ouvre pour nous une ère nouvelle d'importance et d'activité; nous touchons aux portes de Paris et de Bordeaux; c'est là une précieuse conquête pour notre commerce et notre industrie, heureux présage de ce que nous pouvons attendre de notre rapprochement de deux grands centres de population.

"Dès aujourd'hui, nous lui devons l'avantage de posséder d'illustres hôtes et de pouvoir, en présence d'un auditoire présent et sympathique, demander l'établissement de la Faculté des sciences qui nous est depuis longtemps promise, et solliciter l'appui du gouvernement pour donner à nos nouvelles voies d'accession le développement qu'elles réclament.

"Mais en ce jour de bonheur, nous ne saurions être égoïstes; et, quand de toutes parts on se presse dans nos murs, nous éprouvons le besoin de reporter nos pensées sur notre chère patrie, assez longtemps déchirée par de violentes secousses.

"La France ne veut plus de luttes impies et fratricides; elle ne reconnaît pas d'autre arbitre que la légalité, d'autre combat entre ses enfans que celui qui s'engage dans l'arène électorale.

"Ayons confiance dans le patriotisme éclairé de nos concitoyens; soyons bien persuadés qu'au grand jour du suffrage, la nation saura décider d'une voix pacifique, mais puissante et irrésistible, l'arrêt suprême devant lequel tous les Français s'inclineront avec respect. Alors auront cessé bien des inquiétudes, et la sécurité renaissant, les institutions républicaines ne tarderont pas à s'affermir et à réaliser les nombreuses et fécondes améliorations [illegible] la mission qui vous a été confiée [illegible] de l'époque.

"Messieurs, j'ai l'honneur de porter un toast à M. le président de la République, à la gloire et à la prospérité de la République!"

"M. Louis Bonaparte se lève ensuite et prend la parole en ces termes:

"Monsieur le maire,

"Soyez mon interprète auprès de vos concitoyens, pour les remercier de leur accueil si empressé et si cordial.

"Comme vous, j'envisage l'avenir du pays sans crainte, car son salut viendra toujours de la volonté du peuple librement exprimée, religieusement acceptée. Aussi, j'appelle de tous mes vœux le moment solennel où la voix puissante de la nation dominera toutes les oppositions et mettra d'accord toutes les rivalités; car il est bien triste de voir les révolutions ébranler la société, amonceler les ruines, et cependant laisser toujours debout les mêmes passions, les mêmes exigences, les mêmes élémens de trouble.

"Quand on parcourt la France et que l'on voit la richesse variée de son sol, les produits merveilleux de son industrie, lorsqu'on admire ses fleuves, ses routes, ses canaux, ses chemins de fer, ses ports que baignent deux mers, on se demande à quel degré de prospérité elle n'atteindrait pas, si une tranquillité durable permettait à ses habitans de concourir de tous leurs moyens au bien général, au lieu de se livrer à des dissentions intestines.

"Lorsque, sous un autre point de vue, on réfléchit à cette unité territoriale que nous ont léguée les efforts persévérans de la royauté, à cette unité politique, judiciaire, administrative et commerciale que nous a léguée la Révolution; quand on contemple cette population intelligente et laborieuse, animée presque tout entière de la même croyance et parlant le même langage; ce clergé vénérable, qui enseigne la morale et la vertu; cette magistrature intègre, qui fait respecter la justice; cette armée vaillante et disciplinée, qui ne connaît que l'honneur et que le devoir; enfin, quand on vient à apprécier cette foule d'hommes éminens, capables de guider le gouvernement, d'illustrer les assemblées aussi bien que les sciences et les arts, on recherche avec anxiété quelles sont les causes qui empêchent cette nation déjà si grande de d'être plus grande encore, et l'on s'étonne qu'une société qui renferme tant d'élémens de puissance et de prospérité s'expose si souvent à s'abîmer sur elle-même.

"Serait-il donc vrai, comme l'empereur l'a dit, que le vieux monde soit à bout et que le nouveau ne soit pas assis? Sans savoir quel il sera, faisons notre devoir aujourd'hui en préparant des fondations solides.

"J'aime à vous adresser ces paroles, dans une province renommée à toutes les époques par son patriotisme. N'oublions pas que votre ville a été, sous Charles VII, le foyer d'une résistance héroïque; qu'elle a été, pendant quatorze ans, le refuge de la nationalité dans la France envahie. Espérons qu'elle sera encore une des premières à donner l'exemple du dévouement à la civilisation et à la patrie.

"Je porte un toast à la ville de Poitiers"

Quelques convives ont crié, après ce discours: *Vive le Président!* Avec les défenseurs de la Constitution, nous avons crié: *Vive la République!*

Nous ne savons quelle sera l'attitude des journaux élyséens, mais si par hasard ils employaient pour la cérémonie de ce jour la formule stéréotypée sur l'*enthousiasme des populations*, ils abuseraient étrangement de la bonne foi de leurs lecteurs. La réception faite à M. Louis N. Bonaparte était prévue; le Poitou ne compte que des républicains et des légitimistes, et sauf les fonctionnaires, pas un bonapartiste. A l'exception de M. Louis Bonaparte, personne ne l'ignore cela.

EDMOND TEXIER.

LES PETITIONS POUR LA REVISION.

Au moment d'assister aux funérailles des pétitions révisionistes, nos lecteurs ne seront sans doute pas fâchés de connaître quelques-uns de ces curieux documents qui sont dignes d'obtenir au moins un succès d'hilarité.

Telle est la pétition de Saint-Anthème (Puy-de-Dome), qui se termine ainsi:

"Ils (les signataires) on voulus con mets qui laves pas de troi quars qui son par ti pour ta scie (scier des peupliers) et quil ne vendron que la St-Jane.

"Les fame mon répondus qui zétaient tous pour L. Bonparte com lotres foies.

"Signé CONIASSE."

A la fin de la pétition de Piays-Chayer (canton de Pelussin):

"Le maire certifie qu'une majeure partie de la commune ne sait signer, et que c'est l'assentiment de toute la commune que la révision de la constitution soit visée."

Une pétition de l'arrondissement de Louhans dénonce les dissidens:

"Ceux à qui on a présenté la pétition et qui ont refusé sont MM. (Suivent les noms.)

Une autre pétition de l'arrondissement de Louhans porte ces mots:

"La loi fondamentale, formulée dans un tems de délire, est toute empreinte du vice de son origine."

La pétition d'Urcerez (Haut-Rhin) insiste sur la suppression de l'article 111:

"Vivement préoccupés des maux dans l'incertitude dont l'avenir nous menace et dont nous éprouvons déjà les tristes effets, par la difficulté de toute espèce de translations continuelle et dépréciations concernant nos propriétés.

"Nous soussigné habitans de la commune d'Urcerez venons vous demander la révision de la constitution à la simple *magorité*. Ce sera le premier point qui ramènera la confiance et celle-ci sera consolidé si vous, nos représentans, décidés que Louis-Napoléon-Bonaparte que nous avons nommée président de la république soit prorogé dans ses fonctions.

"N'hésitez pas messieurs les représentans, à accueilliers nos veux, ce sont ceux de la grande magorité de la France et vous aurez bien mérité d'elle en lui donnant par la sécurité un repos dont elle a si besoin."

La pétition de Montmort a été signée par tous les lettrés du pays, et celle de Fleury-la-Montagne l'a été de même par tous les honnêtes gens de la localité:

"La pétition cy contre porte tous les habitans sachant signé, à l'exception de trois qui cy sont refusé; mais soixante-cinq habitans illetré on témoigné le regret de ne pouvoir signé.

(Montmort, (arrodissement dauton.)

"Les habitans honnêtes de Fleury-la-Montagne soussignés viennent, au nom de la religion, au nom de l'agriculture et du commerce, au nom de tous les intérêts en souffrance, au nom du salut du pays, vous demander de reviser la constitution, afin de continuer la présidence à celui qui a été heureusement l'élu de la nation tout en ière."

La pétition de Dargoire (canton de Rive-de-Gier), est accompagnée de vingt signatures avec ce *nota* de la main du maire:

"Un nombre presque égal à celui des signataires a témoigné le regret de ne savoir signer, ou de se trouver dans l'impossibilité de le la pouvoir faire *à raison d'infirmités*."

Les pétitions de Senonches et d'Anet (Eure-et-Loire) portent ces signatures:

"Flaunet fils, pour mon père; Foucault fils, pour mon père; Souazé fils, pour mon père; Comté, pour mon père; Femme Bournizien, pour mon mari; Channégrain, pour mon père; Huvard-Avisse, pour mon père; Constance Toury, pour mon père; Femme Martin (Jean Baptiste), pour mon mari; Louise Frechon, pour mon père; L'hôpital fils, pour mon père; Dupont fils, pour mon père; Jeannot fils, pour mon père; Femme Fontaine, pour mon mari."

Au milieu des signatures de la pétition de Saint Jean-le-Blanc (Loiret), on lit celle-ci:

"Jonnast. (*C'est veu ardant son que la prolongation du pouvoir sait prolongé de dix ans.*)"

Les pétitionnaires de Crucey (Eure-et-Loire) ont l'*intime conviction*:

"Que l'absence du travail et l'*abaissement du prix des laines* résultent des vices de la Constitution."

NOUVELLES DIVERSES.

—On lit dans le *Journal du Havre*:

"L'adjudication pour le transport en Californie de cinq mille émigrans, avec le produit de la Loterie des lingots d'or, vient d'avoir lieu au ministère des finances. MM. V. Marziou et Cie. ont été déclarés adjudicataires au prix de 795 fr par passager. Bordeaux avait soumissionné pour 800 fr."

—Nous lisons dans le *Courrier du Gard*:

"Une des expériences les plus intéressantes vient d'être faite sur le Rhône. Dans la nuit obscur du 22 au 23 courant, on a vu le bateau *le Corsaire*, appartenant à la société méridionale Baragnon, G. Plasson, Delouttes et compagnie, naviguant sur le fleuve à toute vapeur, éclairé par un appareil lumineux de la plus grande simplicité; un réflecteur parabolique, d'une dimension inusitée, projetait l'éclat de sa lumière à plus de 250 mètres; il était vraiment curieux de voir se dessiner avec netteté, à une aussi grande distance, les ouvrages d'art, les digues, les graviers et tous les obstacles qui resserrent ou embrassent le lit d'une d'une rivière.

LANDES.—Le journal la *Chalosse* raconte qu'un aérolithe est tombé dimanche dernier à Vielle, dans le département des Landes, sur une petite maisonnette dans laquelle cinq paysans étaient à boire. Le toit de cette maison a été enfoncé, et la pierre est venue justement tomber sur le bras d'un des buveurs, au moment où il versait le contenu d'une bouteille à ses camarades. Le paysan a eu le bras cassé en deux endroits; ses camarades ont été si effrayés, qu'ils ont pris la fuite.

ALGERIE.

On lit dans le *Moniteur*:

"L'expédition dirigée contre la petite Kabylie touche à sa fin, et notre armée pourra se reposer bientôt, après s'être glorieusement acquittée de la tâche confiée à son dévouement. Le général Saint-Arnaud reçoit maintenant de toutes parts des soumissions. Les Kabyles sont fatigués et découragés surtout de la [illegible] un peuple qui voit la main de Dieu dans [illegible] les châtiments qu'il reçoit. Tandis que l'énergie [illegible] et que la résistance disparaît chez [illegible] de patience et d'ardeur qui, de tout temps, a donné tant de force à nos soldats, anime plus que jamais nos troupes et les soutient dans les dernières épreuves qu'il leur reste à supporter.

"Le commandant du cercle, le lieutenant-colonel de Wengi, organise des tribus et reçoit des impôts. Enfin, notre autorité reprend partout en Afrique la régularité de ses allures. Loin de réveiller la guerre parmi les populations qui nous sont soumises, nos dernières opérations militaires ont étouffé tout germe de prochaine insurrection et augmenté la sécurité de notre colonie. Elles seront un titre de plus à la reconnaissance de tous les cœurs généreux et de tous les esprits justes pour cette brave armée, dont le désir est toujours d'associer l'intérêt public à sa gloire."

ITALIE.

ROME.—Cette semaine, après la grande procession du *corpus domini*, à Saint-Pierre, nous avons eu la fête du couronnement du pape; le canon faisait retentir les échos des sept collines, et le soir la ville a été illuminée. Puis, chaque matin et chaque soir, la ville a été traversée par quelque procession sortie d'une des églises; la foule accourt à ces solennités pieuses, et s'y tient avec un respect que l'on n'aurait pas lieu d'attendre après les bouleversemens dont nous avons été victimes.

Le saint-père a été profondément ému et indigné de l'assassinat du chancelier Evangelisti. Il garde rancune aux Français d'avoir fusillé deux soldats pontificaux auxquels il voulait faire grâce. On dit que le ministre Galli songerait à l'établissement d'une surtaxe de 45 centimes additionnelle semblable à celle du gouvernement provisoire de France en 1848. Rothschild, à ce qu'il paraît, n'est plus d'humeur à prêter de l'argent. Il y a de graves obstacles à la ratification du concordat avec la Toscane, le clergé de Lucques ayant déclaré qu'il n'obéirait pas. Rome, dans cette affaire, donne gain de cause au clergé de Lucques."

"Hier, le deuxième conseil de guerre a jugé la seconde affaire relative à la tentative d'assassinat sur la personne du caporal français Lassal à la Longara. Les deux inculpés, Morgani et Panza, ont été acquittés à la majorité de faveur, faute de preuves suffisantes."

TURIN, 27 juin.— M. Valerio a attaqué avec une violence extrême, dans la chambre des députés, le traité de commerce conclu avec la France. L'injustice de cette attaque a été démontrée par M. Avegeloz à l'aide de deux chiffres: commerce de la France avec le Piémont, 65 millions; commerce du Piémont avec la France, 100 millions.

Dans sa séance du 27 juin, la chambre des députés a approuvé le projet de loi qui autorise le gouvernement à conclure un traité de commerce avec la Suisse, après quoi elle a commencé la discussion de la convention additionnelle au traité de commerce avec la France.

Frontières lombardes.—Un pauvre déserteur allait passer les frontières de la Suisse, lorsqu'il fut aperçu et poursuivi par les gardes. Ceux-ci excitèrent à sa poursuite le chien du receveur, qui, ayant sauté sur le soldat, fut frappé d'un coup de pistolet. Mais le fugitif avait perdu du temps, et l'on put s'emparer de lui. On le frappa bientôt à coups de sabre à la figure, sur la tête et par tout le corps. *Le malheureux*, pour en finir, avala toute la poudre dont il était porteur.—Le triple cordon d'hommes qui enserre le canton du Tessin ne suffit pas.—On dresse les chiens comme auxiliaires. Et ce n'est pas là le seul exemple; Bologne et Forli ont aussi les leurs.—Dans peu, les gardiens de l'ordre autrichien auront recours à une armée de chiens pour s'assurer de la discipline.

PIÉMONT.—La chambre des députés de Piémont a été, le 28 juin, le théâtre d'une lutte des plus vives entre l'opposition et le ministère, au sujet du projet de loi tendant à autoriser le gouvernement sarde à exécuter les clauses additionnelles du traité avec la France.

La *Gazette piémontaise* du 28 publie la loi qui autorise le gouvernement à employer 4,500,000 fr. des rentes à la construction des chemins de fer.

NAPLES, 16 juin.—Le roi a commué cinq condamnations à mort prononcées par les hautes cours spéciales de Reggio, de Catanzaro et de Salerne, pour conspirations tendant à renverser le gouvernement de l'Etat, en vingt-quatre et trente ans de fers ou de prison.

VENISE, 26 juin.—Si nous sommes bien informés, l'ouverture de notre port franc serait fixée au 11 août.

PORTUGAL.

Lisbonne, 22 juin—(Correspondance du *Morning Chronicle* du 1er juillet)—Le duc de Saldanha n'a maintenu le bon ordre qu'à un seul point de vue. Il a conservé ses officiers de l'armée, qui sont tous chartistes; tant qu'ils seront unis, il n'y a pas de danger de guerre civile. Au reste, c'est aux officiers que le peuple est redevable de cette grave circonstance, parce qu'ils ont toujours reposé de l'armée tout ce qui avait un caractère révolutionnaire.

Les cortès sont convoquées pour le 15 novembre. Un grand nombre des derniers représentans, des fonctionnaires, sont accusés de crimes ou délits; l'un d'eux entre autres, dans le district de Coimbre, est soupçonné d'actes de violence avec effusion de sang.

Le journal officiel de Lisbonne, publie un décret, très étendu, relatif au mode suivant lequel seront faites les élections. La nomination des députés aura lieu par élection indirecte, les assemblées primaires nommeront les électeurs qui, dans les colléges électoraux, auront à élire les députés de la nation.

ESPAGNE.

Nous lisons dans la correspondance générale de Madrid, du 25:

"Le marquis de Valdegamas, ministre d'Espagne à Paris, vient d'adopter, de concert avec M. Baroche, ministre des affaires étrangères, le protocole des travaux pour fixer les limites des frontières d'Espagne et de France.

"La *Epoca* annonce que les représentans des deux pays vont commencer leurs opérations, dont l'importance n'échappe à personne. C'était une nécessité impérieuse pour les deux pays de conclure un traité de cette espèce."

Le 26 juin, la commission du règlement de la dette a présenté son rapport. La discussion commencera, dit-on, le 30. L'adoption du projet ministériel ne paraît pas douteuse.

ALLEMAGNE.

Le *Journal de Dresde* publie le commencement d'un document qui prouve, dit il, que la création de la ligne sociale démocratique communiste en Allemagne remonte jusqu'à l'année 1847, et ne peut en conséquence être regardée comme un résultat de la révolution de février.

Stuttgart, 28 juin—La seconde chambre des états a décidé dans la séance d'hier, à une majorité de 48 voix contre 38, que les droits fondamentaux du peuple allemand ne pouvaient être modifiés ou abrogés que dans les formes constitutionnelles. La première chambre avait décidé, par interprétation du paragraphe 161 de la constitution, que les lois votées depuis qu'elle s'était dissoute le 22 mai 1849 pouvaient être mises en question; la seconde chambre a déclaré à l'unanimité que cette interprétation était mal fondée.

BERLIN—Les négociations concernant la retraite des troupes fédérales du duché de Holstein sont terminées. M. de Reedtz, ministre des affaires étrangères du roi de Danemark, ayant consenti à ce que le fort de Rendsbourg ne fût occupé que par des troupes holsteinoises, le gouvernement danois a accepté, sous la condition que les troupes fédérales se retireraient. Toutefois, on pense que les troupes resteront à la frontière, et notamment à Hambourg. Ainsi, il y aura probablement une garnison permanente à Hambourg.

—Plusieurs journaux ont annoncé que la diète germanique s'occupait en ce moment de mesures restrictives de la liberté de la presse. Nous apprenons d'une source digne de foi que la diète ne s'occupe pas en ce moment de cette affaire; mais il est probable qu'elle s'en occupera prochainement.

FRANCFORT, 30 juin—Un corps d'armée de 15,000 hommes, formé de troupes autrichiennes, prussiennes, bavaroises, wurtembergeoises, se réunira prochainement aux environs de notre ville, dans le rayon stratégique, et la réponse adressée au gouvernement français sur cette mesure militaire est jugée satisfaisante. Les troupes seront réparties dans les villes d'Aschaffenbourg, Hanau, Frigberg, Friedberg, Hoecht, et Offenbach.

HAMBOURG, 29 juin (dépêche télégraphique.)—La loi de la presse révisée, soumise par le sénat à la bourgeoisie, a été rejetée aujourd'hui par tous les diocèses. Les autres propositions ont été adoptées. Hier, avant midi, la crise ministérielle dans le Danemarck n'était pas encore terminée.

PESTH, 21 juin—A Erlau on a fait quelques arrestations. On croyait avoir découvert un complot contre le gouvernement: les conjurés se réunissaient dans une cave. C'étaient, la plupart, des partisans de Kossuth. On a envoyé sur les lieux un auditeur du conseil de guerre de Pesth. Trente à quarante des individus arrêtés sont déjà arrivés à Pesth. Le nombre des personnes moins compromises est, dit-on, très considérable. A Chemnitz, on a découvert un dépôt d'armes, et surtout beaucoup de fusils à deux canons.

(*Feuille constitutionnelle de Bohême.*)

CAUCASE.

On écrit de Constantinople:

"Nous recevons du Daghestan, par la voie de Trebisonde, des nouvelles annonçant de nombreux succès remportés par les montagnards sur les Russes, qui ont éprouvé des pertes immenses. Mohammed-Emin, lieutenant du cheik Chamil, à la tête de vingt-cinq mille piquiers des tribus guerrières des Abadjeks et d'autres peuples du versant occidental du Caucase, avait attaqué les retranchemens russes du général Cerebianoff et avait chassé ses troupes jusqu'au-delà du Themer. Les impérialistes ont, dit-on, perdu cinq mille hommes tant tués que prisonniers, et ceux-ci, sont-ce les officiers qui, comparativement, ont le plus souffert. Quoiqu'il en soit, il est certain que leur position est loin d'être brillante, car les communications entre Thesper et Kouban ayant été coupées, ils ne pourront de sitôt recevoir aucun renfort. Quant aux montagnards, ils ont, dit-on, [illegible] des armes et des munitions en abondance, et sont disposés à poursuivre la guerre [illegible] [redacted] [illegible] et des troupes [illegible] à désirer que la France ou l'Angleterre interposent sa puissante médiation pour mettre un terme à cette affreuse guerre."

HAITI.

Nous avons publié, ces jours derniers, des détails relatifs aux différends survenus entre Soulouque et les Dominicains. Hier, nous annoncions que cette question promettait de se régler d'une manière satisfaisante et sans effusion de sang. Aujourd'hui, nous apprenons que la proclamation adressée par le noir empereur aux habitants de la Dominique a calmé les esprits et rétabli la tranquillité dans le pays. Voici ce curieux document:

ADRESSE AUX HABITANS DE L'EST.

"FAUSTIN 1er, empereur d'Haïti,

"Depuis longtemps la discorde agite son brandon sur la malheureuse Haïti, et nous tient divisés, contrairement à la saine raison, contrairement à nos intérêts, qui sont en tout les mêmes. Nous gémissons de cette séparation, et maintes fois, accomplissant notre devoir, nous vous avons appelés comme frères, comme enfans de la même famille, à la faire cesser par le rapprochement, pour notre bonheur, pour le bien être de notre commune patrie. Nous regrettions et déplorons la durée d'un état de choses qui est, nous devons le reconnaître, la plus grande calamité dont puisse être frappée une jeune nation, qui a besoin pour grandir et occuper la place que la Providence lui a destinée, de la paix, de l'union et de la concorde. Calculez dans le calme tout ce qu'a déjà coûté de sacrifices, de part et d'autre, la guerre déplorable qui existe entre nous, et hâtons-nous d'y mettre un terme.

"L'humanité le réclame: le même sang qui circule dans nos veines nous en fait l'impérieux devoir. Qui peut douter du désir dont nous sommes animés, des vœux de notre cœur pour ce rapprochement si utile et si hautement sollicité par la fraternité!

"Il est temps, chers compatriotes, de mettre une fin à nos différends. Nous venons donc vous proposer la voie des négociations. Nous nommerons des députés, vous en nommerez aussi de votre côté; ils seront chargés de traiter librement de l'accord qui doit faire cesser la désastreuse situation dont nous ressentons également le poids, et garantir à chacun les bienfaits de la paix et du repos.

"En attendant, venez en toute sûreté faire le commerce et entretenir avec nous des relations de bonne amitié. Venez; un débouché est ouvert à vos produits. De nos échanges réciproques naîtront des avantages sans nombre qui ne manqueront pas de répandre la joie et le bien être dans tous les foyers. Jetons un voile sur le passé, et remplissons, par notre réconciliation, l'attente des amis de l'humanité.

"Sur toutes nos lignes, nous avons donc donné des ordres pour qu'on respecte les personnes et les propriétés, et pour que l'accueil le plus cordial vous soit fait. Que les mêmes mesures soient données de votre côté, nous osons l'attendre. Répondez à nos vœux; accueillez cette ouverture comme libres auxquels le mot de justice est cher.

"A vous, qui tenez l'autorité dans l'Est, songez aux malheurs incalculables que doit entraîner le système de séparation. L'intérêt de l'humanité, celui de la civilisation, celui de notre commun avenir réclament la paix. Ne restez pas sourds à la voix qui vous convie à l'union. En méconnaissant cette voix, vous aurez assumé sur vous une terrible responsabilité, dont la postérité vous demandera compte à vous et à vos descendans.

"Donné, en notre palais impérial du Port-au-Prince, le 14 mai 1851, an quarante-huitième de l'indépendance et de notre règne le deuxième.

"FAUSTIN."

En ce moment on s'occupe à Haïti du couronnement de l'empereur qui aura lieu bientôt. On dit que si Rome n'envoie point un évêque pour cette importante cérémonie, le grotesque personnage qui doit y jouer le rôle principal en choisira un parmi les prêtres indigènes. On espère généralement qu'une amnistie sera accordée à cette occasion aux exilés politiques.

Les finances du pays sont dans un piètre état, mais on compte sur l'intelligence du ministre pour les relever. Les provisions américaines se vendent à très bas prix et donnent une perte considérable aux importateurs.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 24 JUILLET 1851.

Le marché au coton a été très languissant aujourd'hui; il ne s'est opéré que quelques transactions sans importance.

Il ne s'est rien fait d'important dans les sucres et les mélasses.

Farine—Il s'est vendu 1,300 barils à $1 15 et $4 25 pour l'Indiana. $4 25 @ $4 37½ pour le St-Louis, et $4 62½ @ $5 l'extra marque. Un petit lot de farine sure s'est vendu à $3 15. Environ 4,100 [illegible] de maïs se sont vendus aux anciens prix.

Le marché aux provisions n'a pas changé. Le mess porc se détaille à $13 87½ et 14. Les côtes de bacon se vendent 9 cts et les épaules à 7 cts. Il ne s'est rien fait dans la graisse.

Le whiskey rectifié vaut 20 cts le gallon.

Le change commercial comme par le passé. Sterling, 108⅜ @ 110¼—Paris, 5 fr 15 @ 5f 00—Traites sur New-York, à 60 jours, 1¾ @ 2 pour cent d'escompte—Checks, de ¼ pour cent d'escompte @ ¼ pour cent de prime.

Le fret n'a pas changé.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPEDIES—

Steamship Fanny, Foote, pr Brazos.
Navire Leeds, Robbins, pr New York.
Goëlette Aparecida, Espinola, pr Campêche.

—ARRIVES HIER.—

Goëlette Pascagoula, Burns, d'Apalachicola.
Powhattan, Caro, de Pensacole.
☞ Pour les steamboats, voir notre partie anglaise

Au bas du fleuve et montant:
Navires Forest State et Sarrian, de Boston.

PORTS ETRANGERS

Liverpool, 4 juillet—Arrivés, Edw Everett; Francis P Sage, de la Nouvelle-Orléans; parti, 4, Warbler, do; chargeant pr la N Orléans, Joshua Horan & Hermon.
Havre, 2 juin—Arrivé, Indiana, de la N Orléans; 26 juin, Galena, Leavitt, do.
Gothenburg, 72 juin—Arrivé, Virginia, Johnson, de la N Orléans
Cadix, 28 juin—Arrivé, Equity, Matson, de la N Orléans.

CANDIDAT POUR LE CONGRES.

☞ Les whigs amis de A. C. BULLITT le soutiendront comme candidat pour représenter le Second District au Congrès. Cette candidature sera soumise à la sanction d'une Convention.

MM. LES EDITEURS:
La retraite des deux candidats pour le Congrès ayant rétabli l'harmonie dans le parti whig, permettez moi de suggérer le nom de SAMUEL J. PETERS comme une personne convenable pour représenter ce district. Son expérience des affaires et ses connaissances des besoins du district le recommandent aux électeurs de la ville et de la campagne, si toutefois il consent à accepter la candidature, ce que je suis fondé à croire. COMMERCE.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. LOUIS BORDELON est candidat pour la place d'auditeur des comptes publics. L'élection aura lieu en novembre prochain.

FRANCIS MOUNEY, Le titulaire actuel, est candidat pour la place de CONSTABLE de la 4ème justice de paix de la paroisse d'Orléans. ☞ L'élection le 3 novembre 1851.

MIGUEL HERNANDEZ EST CANDIDAT POUR UNE REELECTION A LA PLACE DE CONSTABLE DE LA CINQUIEME JUSTICE DE PAIX. ☞ L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

P. A. CHARBONNET. CANDIDAT COMME CONSTABLE De la Quatrième Justice de Paix. Première Municipalité. Election—le 3 novembre 1851.

G. MEYNIER. CANDIDAT POUR CONSTABLE, De la Quatrième Justice de Paix. Le 1er lundi de novembre 1851. 26 juin

G. A. BELLANGER, CANDIDAT POUR ASSESSEUR, Pour toute la Nlle-Orléans—Election le 3 novembre 1851.

J. M. GRASS, Ex-collecteur, est candidat pour ASSESSEUR.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. A. E. TREME comme candidat à la place d'assesseur pour la Nouvelle Orléans, à l'élection du 3 novembre. 8 juil

ARMAND PELLERIN. ☞ Veuillez annoncer M. ARMAND PELLERIN, comme candidat à la place d'assesseur de la ville de la Nouvelle-Orléans, à l'élection du 3 novembre 1851. 24 ja

LUCIEN DUBUC Est candidat pour la place d'assesseur de la Ville de la Nouvelle-Orléans. Election, 3 novembre 1851.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer J. B. DIONIS comme candidat à la place de collecteur de taxes d'Etat pour la Première Municipalité. L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M HENRY PEYCHAUD, comme candidat à la place de collecteur de taxes d'Etat pour la 1ère municipalité. L'élection aura lieu le lundi 3 novembre 1851.

B. VIOSCA Candidat à la place de Collecteur des taxes de l'Etat pour la Première Municipalité. ELECTION, LUNDI 3 NOVEMBRE 1851.

A. W. SCATES. Le présent collecteur du Troisième District Représentatif est candidat pour collecteur d'Etat de la Seconde Municipalité.

MARCELIN ESNARD, Est candidat à la place de Collecteur des Taxes d'Etat pour la Municipalité No 1. Election 3 novembre 1851. 16 juin

AVIS—Le soussigné, assesseur pour le 5ème district représentatif, informe ses amis et les votants de la ville qu'il est candidat pour la place d'assesseur de la paroisse d'Orléans, à l'élection qui aura lieu le premier lundi de novembre 1851. VICTOR DEJOUX.

Branche-Banque de l'Etat de la Louisiane. Nlle-Orléans, 19 juillet 1851. A une assemblée des directeurs tenue le 18 du courant, WILLIAM H. AVERY a été unanimement élu Président de cette Branche-Banque, en remplacement de Peter Conrey, qui a résigné. 21 juil—3m R. J. PALFREY, Caissier.

AVIS. LES propriétaires de cafés, cabarets, grocceries, restaurans, &c., sont par la présente notifiés d'avoir à payer le second trimestre avant l'expiration du mois de juillet. Tous ceux qui ont ouvert des cafés, billards, &c., sans avoir obtenu licence, seront rigoureusement poursuivis. V. LABATUT, Collecteur des taxes sur cabarets, &c., Première Municipalité. 15 juil—1m

AVIS. Le soussigné, ayant acheté le fonds de l'ancien restaurant tenu par Mlle Rosalie, prévient le public et les clients de l'établissement, qu'il en fera l'ouverture samedi, 26 juillet. Le restaurant sera conduit sur de nouvelles bases, de manière à satisfaire tous ceux qui voudront bien le patroner. CONDITIONS—Déjeuner, 35 cents, dîner, 40 cents—Abonnement au mois $15 sans vin, $20 avec vin de raison. Le restaurant est à prix fixe. JEAN CARITE, 71 rue Chartres. 25 juil—3

VIN DE BERGASSE—100 barriques vin de Bergasse; 150 caisses vin Muscat Frontignan; 150 paniers huile d'olive Plagniol; 100 caisses olives, capres, anchois et cornichons; 30 barriques vin Bordeaux bon ordinaire; 10 barriques vin Ste Marguerite; 40 caisses vermouth; 100,000 bouchons pointus; à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 25 juil—6

200 barils d'olives de Séville. 200 jarres d'huile, en débarquement et à vendre par P GELPI, 131, Vieille Levée. 23 juil—6

QUININE—2400 O. sulphate de Quinine, à vendre par caisses seulement, par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 25 juil

JAMBONS DE DUFFIELD—50 tierçons passés au sucre et sous enveloppe, à vendre par E J HART & CO, 79 Tchoupitoulas. 25 juil

BLANC DE CERUSE—De toutes grandeurs et qualités; de Wetherill & Brothers, Philadelphie, en magasin et à vendre par E J HART & CO, 79, Tchoupitoulas. 25 juil

HUILE DE LIN—30 barils huile de lin, anglaise, qualité supérieure, à vendre par E J HART & Co, 79, Tchoupitoulas. 25 juil

HUILE DE PALMA CHRISTI—20 barils huile de palma christi, Adams No 1, à vendre par E J HART & CO, 79, Tchoupitoulas. 25 juil

DEMANDE. UN jeune homme de 13 à 16 ans, parlant l'anglais et le français, et ayant reçu un bon commencement d'éducation, peut trouver à s'employer dans une pharmacie de la campagne. On donnera la préférence à celui qui aurait déjà quelques principes de cette profession. On exige de bonnes recommandations. S'adresser à la pharmacie E. E. Mongin, encoignure Dauphine et Douane. 23 juil

A ACHETER—Un bon cuisinier ou cuisinière. S'adresser rue des Remparts, No 16. 23 juil—10f

A vendre ou à louer. UN excellent domestique de maison, convenable pour un magasin; il est jeune et actif, il est aussi cocher et palfrenier, et pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi. S'adresser rue de Chartres, No 19. 24 juil—6

ON demande à louer dans la ville, une bonne cuisinière,—aussi une bonne domestique de maison. S'adresser au bureau du journal. 24 juil—6

EN magasin et à vendre par le soussigné, 20 caisses cerises, 20 do abricots, 200 caisses vin St-Julien. PAUL LACROIX, 13, Toulouse. 22 juil

UN jeune homme, acclimaté, parlant également bien le français et l'anglais, sachant passablement l'espagnol, connaissant la tenue des livres et toutes les branches de l'arithmétique, désirerait trouver de l'emploi dans une maison de commerce. Il conviendrait aussi [illegible]. Il pourra donner les meilleures recommandations. S'adresser au bureau de l'Abeille. 10 juillet

$5 de Récompense pour la ville et $10 hors de la ville. PARTI marron de chez le soussigné, le 8 courant, l'esclave ANTHONY, [illegible] de 5 pieds [illegible] pouces [illegible]. [illegible] 216, [illegible]

Le CHINGARORA partira de la Nouvelle-Orléans: Les samedis après l'arrivée des chars de midi.
lundis — 2 P M; mercredis — 10 A M; vendredis — 10 A M.
Partira de Biloxi: lundis — 5 A M; mardis — 8½ A M; jeudis — 8½ A M; vendredis — 8 P M.
Les lundis et samedis le Chingarora ne s'arrêtera qu'à un seul débarcadère à chaque endroit de débarquement. 22 juil

Propriété de valeur à vendre en face de Carrollton. LES habitants de la paroisse Jefferson, ainsi que ceux des autres paroisses voisines, sont informés et prévenus que M. Edmond Livaudais offre à vendre à l'amiable et à des conditions très raisonnables, une habitation située dans cette paroisse en face de Carrollton; cette belle propriété a environ un arpent de face au Mississippi et quatre vingts arpents de profondeur; elle est bornée du côté supérieur par l'habitation de M. Jules Labatut, et du côté inférieur par celle de M. Télesphore Rizner. Les personnes désirant acheter cette belle propriété, sont invitées à venir visiter sur les lieux par elles-mêmes, et en connaître les conditions qui sont très raisonnables et avantageuses. 22 juillet—6

LE LIEVRE, 210, RUE ROYALE, 210, AGENT du Moniteur Américain et de l'Illustration Réunis, reçoit des abonnements à ces deux publications aux prix suivans, PAYABLE D'AVANCE: L'Illustration et le Moniteur Réunis $10 par an, $6 pour 6 mois. Le Moniteur Américain seul, $6 50 par an, $1 50 pour 6 mois. L'Illustration seule $8 par an, $5 pour 6 mois. L'Illustration arrive régulièrement à New York chaque semaine par les steamships de la ligne Cunard et de là expédiée avec le Moniteur Américain aux frais des abonnés. On peut se procurer les volumes publiés de l'Illustration en s'adressant à l'agent. On peut également acheter les numéros séparés de ces deux publications. Des réceptions sont attendues et seront distribuées aux personnes qui en feront la demande. 22 juil

Liquidation!! LES soussignés devant se séparer incessamment offrent à vendre leur stock à des prix et conditions très avantageux, savoir—1500 caisses vin de diverses qualités; 200 paniers Champagne Cordon Rouge de nouvelle importation; 100 barriques vin rouge de diverses marques; 50 barriques vin rouge de diverses qualités; 30 quarts vieux Porto de Lisbonne; 30 quarts et demi pipe eau de vie Cognac de diverses marques; 10,000 boites, demi et quarts de boites sardines à l'huile; 30 caisses absinthe suisse véritable; 75 huitièmes Madère très limpide et de bonne qualité; 50 caisses eau de fleurs d'oranger; 10 caisses vieux vin Sherry amontillado; 30 caisses vin blanc Sauterne en bouteilles et demi bouteilles; 40 caisses blanc vieux Haut Brion; 30 caisses Chablis, Clos de Vougeot et Chambertin; 20 caisses Muscatel de Lisbonne; 15 caisses moutarde aromatisée; 20 caisses prunes sèches en flacons, diverses dimensions; 10 caisses vieux Porto pour malades; 15 caisses pâté truffés, truffes, champignons; cèpes à l'huile, &c. Sirops assortis, liqueurs assorties, gelées, anisette de Bordeaux, à vendre pour clore par LORRILHE & CO, encoignure Royale et Douane. 24 juil

A LA LOYAUTE. BUREAU DE PLACEMENT, RUE MADISON, No [illegible]. Tenu par M. DELALONDRE. CE bureau est établi sous le nouveau système français et offre aux ouvriers et aux personnes cherchant de l'emploi, des ressources qu'ils ne trouveraient pas ailleurs et à des prix très modiques. On s'occupe également de la vente et de l'achat des terrains et autres propriétés, et on donne des garanties satisfaisantes pour les dépôts de ce genre. 22 janv—1f

P. LONGIN, 47, Vieille-Levée, offre à vendre—100 barriques de vin F. Durand en magasin, [illegible] quarts de vin de Pedro Miguel Keig, 150 quarts de vin de Porto F Grousset, 140 do do de Madère do, [illegible] barriques de vin de [illegible], 20 do de ordinaire, 2 do do de Grenoble et Valéry, 130 caisses de vin fin de Médoc, 25 paniers huile d'olive de Plagniol, 25 caisses Madère, en boîte de fer, 10 do do Médoc Tardieu, 10 barriques de vieux whiskey. 21 juil

RECU dernièrement de la Havane—10 surons indigo Guatemala, 10 barils miel d'abeille, à vendre par P CUSACHS, Enc. Royale et St-Philippe. 21 juil

SALSEPAREILLE DE TUSPAN—10 balles, en magasin et à vendre par P CUSACHS, Enc. Royale et St Philippe. 21 juil

BOUCHONS courts et pointus—10 balles de 20 milliers chaque, en magasin et à vendre par P CUSACHS, Enc. Royale et St Philippe. 21 juil

HUILE DE LIN CRUE—6 boucauts, à vendre par P CUSACHS, Enc Royale et St Philippe. 21 juil

BOUTEILLES NOIRES POUR L'OPORTO—20 grosses, à vendre par P CUSACHS, Enc Royale et St Philippe. 21 juil

BOUTEILLES BLANCHES POUR LIQUEURS—30 grosses, à vendre par P CUSACHS, Enc Royale et St Philippe. 21 juil

SUCRE de la Havane—Blanc, jaune, quebrado et cucurucho, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 21 juil

CAFE DE LA HAVANE—170 sacs café vert, en commande, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 21 juil

CONFITURES—10 demi barils, 7 caisses, en débarquement de la goëlette Paloy, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 21 juil

TABAC en feuilles—30 balles Nos 1, 2, 3 et 5 Vuelta de Abajo, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 21 juil

CIGARES—300,000 des marques Imperiales, Regalias, Premendos, Panetelas, Cazadores, Figaro, Londres et Millares, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

Succession de John McDonogh. LES personnes devant à la succession de John McDonogh sont requises de payer entre les mains des exécuteurs de la dite succession, et celles qui ont des réclamations contre la même succession sont invitées à les présenter au bureau des exécuteurs, encoignure des rues Douane et Royale. C. Roselius, F. B. D'Aquin, Wm E. Leverich, A. D. Crossman, J. Spear Smith, Exécuteurs Testamentaires. 16 janv

AVIS—Les personnes qui désirent louer quelques propriétés appartenant à la succession de feu John McDonogh, sont invitées à s'adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, ci-devant Banque de l'Union. C. Roselius, C. W. E. Leverich, F. B. D'Aquin, A. D. Crossman, Exécuteurs Testamentaires.

DIVERS—30 caisses vieux savon de Castille, 50 jambons de Westphalie; 300 caisses vin rouge, Muscat et vin blanc; 50 do macaroni et vermicelli d'Italie; 50 do conserves; 50 do sardines en boîtes, demi et quarts do. A vendre par E. JOHNS, 5, Front Levée. 28 jv

FERBLANC—En débarquement du navire Saxon de Liverpool, et en magasin: 300 boites de ferblanc 1 2 X des meilleures marques Charcoal; 50 do 1C terne; 75 do ferblanc anglais, à vendre par PRIESTLY & BEIN, 89 et 91, rue du Camp. 20 mai

EN débarquement des navires Prinz Adalbert et Sylvester, de Bordeaux: 40 barriques vin de Bordeaux; 700 boites sardines de Nantes; 2500 demi do do do; 1000 quarts do do do; 5 caisses moutarde aromatisée; 200 do vin St Julien, à vendre par PERSOS FRERES, 247 et 249, rue Royale, encoig. Dumaine. 8 juil—15

ACIER—60 boites acier de Milan, 300 barres de fer de Biscaye, pour les marchés du Mexique, à vendre par BRUGUIERE FRERES, 9, rue Bienville. 19 juil

CIGARES—200,000 Panatelas et Regalias, à vendre par BRUGUIERE FRERES, 9, rue Bienville. 19 juil

SARDINES à l'huile—10 caisses de la marque bien connue de B. Guilloux de Lorient, à vendre par BRUGUIERE FRERES, 9, rue Bienville. 19 juil

100 Barriques vin Montferrand, à vendre par A DUBUCH, 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon. 18 juil

80 Barriques vin vieux St-Julien Médoc, à vendre par A DUBUCH, 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon. 18 juil

50 Barriques vin St-Estèphe, à vendre par A DUBUCH, 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon. 18 juil

100 Barriques vin blanc Haut Sauterne, à vendre par A DUBUCH, 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon. 18 juil

24 Fromages de Gruyère, 86 demi barriques vin blanc Haut Barsac, à vendre par A DUBUCH, 77, rue St Louis, entre Royale et Bourbon.

30 Demi barriques vin rouge Montferrand, à vendre par A DUBUCH, 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon. 18 juil

200 Caisses vin rouge Château Margaux; 100 do do do Latour; 100 do do do Lafitte; 50 do do do Margaux en 1/2 bout.; 50 do do do blanc Haut Sauterne; 50 do do do en demi bouteilles. Cognac des marques J Castillon, La Rochelle, &c., en demi pipes, quarts de pipes et huitièmes, vieux cognac pour provisions de familles par gallon, bouchons fins et extra fins, anisette, kirsch absinthe suisse, huile des marques Plagniol et Possel, bouteilles vides et demi bouteilles, à vendre par A DUBUCH, 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon. 18 juil

DEMANDE DE MAISON — Une maison dans la première municipalité, pour laquelle on ne demanderait pas plus que $[illegible] par mois. S'adresser à B TALAMON, 182 et 184, rue Royale. 24 juil

A LOUER—Une jolie maison d'été, neuve, à louer, à Biloxi, avec dépendances et usage d'une maison de bains. S'adresser chez J. Lefevre, Biloxi, ou chez BERNARD TURPIN, 20 Vieille Levée. 11 juil

A VENDRE OU A LOUER — Une jolie propriété de résidence à [illegible]

A[illegible] SULFURIQUE [illegible] à vendre par CONVERSE & Co, 77, rue Tchoupitoulas. 18 juil

A VENDRE—Un moulin à sucre avec machine et bouilloires et tous les accessoires nécessaires à un moulin complet. Le tout parfaitement neuf, prêt à être monté sur une habitation. Il serait pris en payement des terres ou autres conditions raisonnables. Pour de plus amples informations, s'adresser à FRED. KENNETT & CO, rue des Magasins, No 23. 17juil—15

CACAO Guayaquil supérieur—En magasin et à vendre par J M CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane. 22 j

CIGARES de la Havane—500,000 des meilleures qualités et continuellement en magasin un grand assortiment des meilleures marques, véritables récemment reçues par J M CABALLERO, 36 Vieille-Levée, entre Bienville et Douane. 22 j

SUCRE de la Havane—Blanc jaune et cucurucho en magasin et à vendre par J M CABALLERO, 36, Vieille-Levée, entre Bienville et Douane. 22 j

BONS de la 2ème municipalité, à vendre en sommes convenables aux acheteurs, par PIERRE POUTZ, 92 Douane. 9 juil

LE DOCTEUR MOUANET a transféré son domicile rue de la Douane, 130, entre Bourbon et Dauphine. 1juil—3m

ISAAC HOBBS, de Boston; ROBT. H. AUCOIN et OMER GAILLARD, tous deux de la Nouvelle-Orléans, ont formé une association sous le nom et titre de J. HOBBS & CO. Ils informent leurs amis que, comme successeurs de feu R. G Hobbs, ils continueront comme par le passé le commerce de voiliers. 1juil—3m

Changement de domicile. LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a transféré son magasin de modes de l'encoignure St-Philippe et Condé, dans la rue Royale, No 118, entre les rues St-Louis et Conti. TH. KORNIG.

CHAUX—2000 barils chaux fraîche de Cap Girardeau, à vendre. Le soussigné prévient les constructeurs qu'ils trouveront toujours de la chaux fraîche en s'adressant à lui, attendu qu'il en reçoit toutes les semaines. P H MONSSEAUX, enc. St-Louis et Robertson. 12 juil

130 BALLES TABAC, véritable Vuelta de Abajo, pour capas et tripas, en débarquement des navires F. Soulé et Mary Elizabeth, et à vendre par Fco PUIG Y PUIG, 28, rue Commune. 12 juil

CIGARES de la Havane — Un grand assortiment des meilleures marques et de toutes les qualités, toujours en magasin et à vendre par Fco PUIG Y PUIG, 28 rue de la Commune. 12 juil

RAISINS—250 caisses raisins, en magasin et à vendre par J PRATS, 28, Vieille Levée. 10 jan

VIN DE MALAGA—150 barils et quarts de barriques vin de Malaga, en magasin et à vendre par J PRATS, 28, Vieille Levée. 10 jan

AMANDES SANS COQUES—20 barils qualité supérieure, en magasin et à vendre par J PRATS, 28, Vieille Levée. 10 jan

EN débarquement du navire Lavinia de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 64 barils vinaigre blanc de la marque bien connue Achille Petit, 12 quarts pipes Cognac Oneq père et fils. A. COUTIN & RANSON, 13 Bienville. 19 juil

EN débarquement du navire Océano, de Bordeaux, 14 quarts de pipes Cognac L Marg, 1834, et à vendre par A COUTIN & RANSON, 14 rue Bienville. 7 jn

C. GODIN, Libraire-Relieur et Papetier, RUE DE CHARTRES, 133. NOUVEAUTES LITTERAIRES. OEUVRES de Ch. Liadières, 1 vol. Perles et Parures illustrés, 2 vol. Simples Notes par Chevé 1 vol. La Hongrie illustrée 1 vol. La France, Magnifique Atlas, 1 vol. Pierre Dupont, Chants et Poésies, 1 vol. Abonnement au Journal des Mères et des Enfans avec 12 chants en musique et 12 tableaux encyclopédiques—$4 par an. Abonnements à toutes publications parisiennes. 12juil

EN débarquement du brick Lavinia, venant de Bordeaux: 76 barriques vin rouge St-Estèphe; 50 barils vin blanc Haut Sauterne, et à vendre par X. LAMBERT, No 82 rue des Magasins. 1 juil

EN débarquement du navire Prinz Adalbert, venant de Bordeaux: 150 caisses absinthe Suisse, Brunetan & Co., à vendre par X. LAMBERT, 64, rue des Magasins. 7 juil

HARMONIUMS et PIANOS MECANIQUES de Debain, piccolos à 7 octaves—Sur lesquels une personne qui n'est pas musicienne peut, en 2 ou 3 leçons, exécuter tous les airs en général; morceaux d'opéras, polkas, mazurkas, et des difficultés impossibles à surmonter avec les doigts. Ces pianos possèdent un clavier comme les autres, et les marteaux frappent sur la même corde que le mécanisme. A. PERIER, rue Royale, 310. 27fv

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS—En débarquement du navire Shanon, et en magasin, un assortiment général de chapeaux, casquettes, bottes, souliers, brodequins, à vendre aux plus bas prix, par FROST & CO., 16, rue des Magasins. 16 juin

BOTTES, souliers et Brodequins—175 colis maintenant en débarquement du steamship Winfield Scott, Morillo et Europena, à vendre par C. W. DUNBAR, 5, rue des Magasins. 13ju

Habillements d'Hommes pour l'Eté. 96, RUE DE CHARTRES. NOUS avons reçu par le steamship "Winfield Scott," de New-York: Un nouvel assortiment d'habillements d'hommes, comprenant toutes les dernières modes d'été, que nous offrons en vente à des prix très modérés. LAGAY & LECASU, 96, rue de Chartres. 13 juin

CHAPEAUX d'été supérieurs, [illegible] à vendre par FROST & CO., 16, rue des Magasins. 16 juin

G. LEGENDRE & FRERES [illegible]

SUCRE DE LA HAVANE [illegible] RAYMOND CAHUZAC [illegible]

W[illegible]

HOTEL DE PROCTORVILLE. A l'extrémité du Rail Road du Golfe du Mexique. Le public est respectueusement informé que le soussigné a ouvert un HOTEL au Lac à l'extrémité du Rail Road du Golfe du Mexique, et qu'il est prêt à recevoir les visiteurs, qui trouveront constamment une table bien assortie, principalement en poissons. Le propriétaire ayant pris des arrangements avec des pêcheurs pour avoir constamment du poisson et des huîtres. Vins et liqueurs des meilleures qualités ainsi que des appartements pour les familles. Le tout à des prix modérés. B. MESTRE. 9 juin—3m

ACADEMIE DOLBEAR. ECRITURE ET TENUE DES LIVRES. No 55, rue du Canal, établie en 1831. Des leçons en famille à des conditions libérales—heures des leçons à la convenance des élèves. Des classes réservées aux enfans. Les écritures de correspondance sont particulièrement soignées. Dans quelques leçons faciles les dames et messieurs acquièrent une écriture élégante et rapide. Les appartements sont élégants et ouverts toute l'année.—Des PLUMES EN OR, à vendre par RUFUS DOLBEAR, 55 rue du Canal. 19juil—1m

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—200 caisses en déchargement des navires Magnolia, Glance et Parthenon, à vendre par G W DUNBAR, 5, rue des Magasins. 3 juil

EN débarquement du navire Prinz Adalbert, de Bordeaux: 50 barriques vin rouge, bon ordinaire, 8 barriques dito blanc Preignac, 20 demi dito dito, à vendre par PAUL LACROIX, 13, Toulouse. 7 juillet

MATCHES. LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 200, et celles de M. Lacour, de New York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 158, rue de Chartres.

EN débarquement du navire Belle Assise, de Bordeaux, arrivé le 28, et à vendre par le soussigné, 200 demi boîtes truffes pures, du Périgord, nouvelle récolte; 200 demi boîtes cèpes à l'huile; 200 demi boîtes champignons; 200 grandes do do; 60 demi boîtes lamproies fraîches, de la dernière pêche; 200 livres saucissons des Pyrénées, 200 do saucissons d'Arles. En magasin—30 douz. fromage tête de maure, 20 meules gruyère; 35 barriques vin vieux 1844, Chateau Latour. JEAN FISCE, enc. St Pierre et Royale. 1juil

DIVERS—1,000,000 Cigares de la Havane, des meilleures marques, 200 sacs café de la Havane, prime et vert, 100 caisses sucre de la Havane, blanc et jaune supérieur, 7 surons indigo de Guatemala supérieur. 50 barils de la meilleure mélasse de moscovado de Cuba, 4 pièces marbre d'Italie, à vendre par LABORDE & XIQUES, 3 Front Levée. 14 juil

CHAPEAUX, Casquettes, &c—100 caisses de chapeaux, consistant en une grande variété, en soie, feutre, casimir mexicain, laine, chapeaux de paille, Livourne, &c, à vendre par FROST & Co, 10, rue des Magasins. 14 juil

BOTTES, Souliers et Brodequins en gros—En débarquement et en magasin, un grand assortiment de bottes, souliers, brodequins, chapeaux, casquettes, &c. Les habitans trouveront au plus bas prix des brodequins de Russet, ainsi que des chapeaux de paille et de laine. FROST & Co, 10, rue des Magasins. 14 juil

Maison Rouge, ENTRE LES DEUX MARCHES. Marchandises Sèches. Jos. N. Robert et Cie. DESIRANT diminuer autant que possible le stock de ce magasin quoique ayant jusqu'à ce jour vendu à des prix très modérés, ils réduiront encore le prix de leurs marchandises. Ils invitent leurs amis et le public à venir examiner leur assortiment et à s'informer des prix; nul doute qu'ils s'apercevront qu'il est de leur intérêt de leur accorder la préférence. JOS. N. ROBERT & Co.

GUIGNOLET d'Angers—25 paniers de 12 bouteilles chaque, en magasin. SARDINES à l'huile, en quarts et demi de boîtes, de la marque bien connue A. Gillet & Co. FROMAGE DE GRUYERE—60 meules de première qualité, venant d'arriver. AMANDES du Languedoc—10 barils de première qualité. NOIX de Grenoble—10 barils, venant d'arriver. ABSINTHE suisse des marques Jenanrenaud et L. Richardet. BOKER'S BITTERS—10 caisses. HUILE vierge—12 caisses. BOUTEILLES vides—40,000 bouteilles vides. SAVON de Marseille—100 caisses de première qualité, à vendre par B. TALAMON, 182 et 186, rue Royale. 24 juil

EAUX DE VIE des marques ci-après—Martell en première et quatrième preuve, Barthélemy quatrième preuve, M Daniel 1re preuve, J. J. Dupuy première preuve, T. H. Clerc première preuve, fine champagne quatrième, Hy Sutton 1831 et 1808, première preuve, en magasin et à vendre par B TALAMON, 182 et 186, rue Royale. 24 juil

VINS ROUGES ET BLANCS ordinaires et supérieurs, en barils et barriques, à vendre par B TALAMON, 182 et 186, rue Royale. 24 juil

EAU DE FLEUR D'ORANGER ordinaires et de première, à vendre par B TALAMON, 182 et 186, rue Royale. 24 juil

MUSCAT DE FRONTIGNAN—30 caisses, à vendre par B TALAMON, 182 et 186, rue Royale. 24 juil

THON MARINE—5 caisses venant d'être reçus par les derniers arrivages, à vendre par B TALAMON, 182 et 186 rue Royale. 24 juil

VIN ROUGE—100 barriques, en débarquement des navires Sylvester et Lavinia, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, Vieille Levée. 11 juil

VIN BLANC—60 barils Haut-Sauterne, en débarquement du navire Sylvester, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, Vieille Levée. 11 juil

VIN ROUGE—27 barriques Montferrand, en débarquement du brick Lavinia, de Bordeaux, à vendre par J & J TARDOS, No 31 Vieille Levée. 11 juil

VIN BLANC—300 caisses vin blanc, en débarquement du brick Lavinia, de Bordeaux, à vendre par J & J TARDOS, No 31, Vieille Levée. 11 juil

FROMAGE SUISSE Emmenthal, — 30 meules, en magasin et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, Royale. 19 juil

DAMEJEANNES—200 de 5, 3, 2 et 1 gallons, en magasin et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 19 juillet

VIN ROUGE—234 barriques vin rouge, en magasin et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 19 juillet

VIN BLANC—16 barils vin blanc Graves; 25 do do Sauterne en magasin et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 19 juil

PAPIERS PEINTS—10 caisses papiers peints assortis, du meilleur goût, en débarquement du navire Prinz Adalbert, de Bordeaux, à vendre à bas prix par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 19 juil

37 MEULES de fromage suisse récemment arrivées et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 9 juillet

SALERATUS—100 colis de Cogswell, Crane & Co., à vendre par W F VREDENBURG & Co, 29, Vieille Levée. 19juil

INDIGO—10 surons Caracas, 10 caisses Manille, à vendre par W F VREDENBURGH & CO, 29, Vieille-Levée. 19juil

MUSCADE—8 barils récemment arrivés, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 19juil

THE—500 demi coffres et caisses de Pouchong impérial et poudre à canon, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 19juil

BOUCHONS—10 demi balles, 1re qualité, pointus, convenables pour bouteilles à bière, à vendre par J Y DE EGANA, 47, rue Bienville. 15mai

FAIENCE—66 paniers faïence bien assortie pour le marché mexicain, à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, Vieille Levée. 17juil—8f

AMANDES—30 caisses amandes, en débarquement et à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 17 juil—8f

SERRURES françaises, en débarquement du navire Lavinia, venant de Bordeaux, et à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 17 juil—8f

FICELLE—4 boucauts ficelle française, en débarquement et à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 17 juil—8f

CIGARES ALLEMANDS—100,000 cigares allemands, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 17 juil—8

EN débarquement du brick Lavinia, de Bordeaux: 50 demi barriques vin blanc Haut Sauterne; 10 barriques dito dito. A vendre par PAUL LACROIX, 13, Toulouse. 11juil

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris. PARFUMERIE DE PARIS. L. BUSSY, Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti et St. Louis. 5déc—1an

Maison française, 104, RUE DU CANAL, Encoignure Bourbon. UNE expédition tardive envoyée de Paris, vient d'être reçue par le soussigné; il informe respectueusement les dames qui l'honorent de leur [illegible] préférence et le public en général, qu'il désire [illegible] aux conditions les plus douces, tout ce qui compose son nouvel assortiment qui, bien que reçu très tard, est parfait de bon goût et de fraîcheur. Il se compose de barèges imprimés fort jolis à 30 c. la yarde, [illegible]

Grand Concert VOCAL ET INSTRUMENTAL. H. THIELEPAPE, premier ténor du grand opéra, récemment arrivé d'Europe, informe ses amis et le public en général, qu'il donnera un grand concert vocal et instrumental, le VENDREDI 25 COURANT, à la Salle de Bal d'Orléans. Dans cette occasion M. Thielepape sera assisté des meilleurs musiciens de la ville. M. Gabici conduira l'orchestre. M. de la Hache tiendra le piano. On pourra se procurer des billets chez MM. W. T. Mayo, Taylor, rue du Camp, et au café d'Orléans. 22 juil—3t

LE soussigné, collecteur des taxes d'Etat sur les propriétés, esclaves et professions &c. pour le district représentatif compris entre les rues St Philippe et Esplanade, depuis le fleuve jusqu'au lac Pontchartrain, informe respectueusement les contribuables de ce district qu'il commencera la collecte desdites taxes le 15 août 1851. Il invite les personnes qui n'ont pas encore pris de licence pour exercer leur profession, à venir la prendre dans le plus bref délai si elles ne veulent être poursuivies conformément à la loi. Les contribuables qui désirent s'abonner pourront laisser le nom de leurs agents au bureau du soussigné, No 54, rue Toulouse, en face de la Banque des Citoyens, chez Bonneval & Bend, encanteurs. Le bureau est ouvert de 8 à 3 heures et l'après-dîner de 5 à 7 heures (dimanches exceptés). J A BONNEVAL, Collecteur des taxes d'Etat 6e dis. rep. 22 juil—90

EXPRES POUR LA CALIFORNIE, DE DODGE & Co, Via Chagres et Panama. CETTE ligne offre tous les avantages désirables pour le transport direct des colis dans toutes les parties de la Californie et les îles Sandwich. Notre bureau à San Francisco est situé rue Montgomery; celui de Panama est dirigé par M George Fisher, un de nos Associés. M. H D B Cutter est notre agent pour Chagres. Le service est fait par nos propres bateaux sur la rivière de Chagres, sous la direction d'un agent spécial, et de cette manière, on expédiera toutes les marchandises avec promptitude. Les colis seront envoyés par chaque steamer. E W WILEY, ancien Agent de Denning & Wiley, No 57, rue du Camp. 20mars

AVIS: PENDANT mon absence temporaire de cette ville, je laisse ma procuration générale à M. P. M. Nice, suivant acte pardevant Jh Cuvillier, notaire public. Nlle-Orléans, 15 juillet 1851. PIERRE POUTZ. 15juil

LE FACTEUR DE PIANOS, J. D. ALLOVON, bien connu pour la bonne fabrication de ses instruments, a l'honneur d'annoncer à ses nombreux clients qu'il vient de terminer les quelques pianos qui lui restaient et qu'il se dispose à faire de grands sacrifices pour en obtenir la vente de suite. Pianos neufs 7 octaves et de seconde main, à 6 3/4, rue Bourbon, 37. 1e juillet—1m

GRAND CHOIX DE PIANOS. A. PERIER, Rue Royale, 310. A l'honneur d'informer les Amateurs d'excellens pianos, qu'il vient de recevoir des fabriques de MM. PLEYEL et ERARD, des pianos d'un genre nouveau. Pianos à queues, pianos droits, piccolos à 7 octaves, système en cuivre, d'Erard, à vendre à des conditions avantageuses, par A. PERIER, 310, rue Royale. 27fv

CHANGEMENT DE DOMICILE—Wm WAKEMAN & Co., 79 & 81, ci-devant 76, Maiden Lane, New York, en face de l'ancien magasin, confectionnent et fabriquent tous les articles de toilette d'hommes, tels que chemises de peau, [illegible] en laine, [illegible] mérinos, coton, &c., tant américain qu'étranger. Cols en satin, soie, bombazine, &c., de tous genres [illegible], écharpes de fantaisie en soie de couleur et noire. Cravates de fantaisie, soie et satin, madras anglais, suisses, italien, prince Albert, satin indien écru. Mouchoirs de soie, corses, &c., bretelles dernier genre, [illegible], bonneterie en mérinos, laine, soie, fil et coton, robes de chambre en velours, cachemire, français, anglais et autres, de toutes qualités [illegible]. Costumes de Russie pour monter à cheval. Nous appelons plus particulièrement l'attention du public sur nos assortiments de caleçons, chemises de peau et bonneterie. Wm WAKEMAN & CO., 79 & 81, Maiden Lane (New-York). 23mai—6mos

VIC. HEBERT, Professionnel. 114, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti. VIENT de recevoir de New-York, l'ouvrage du docteur A. M. Mauriceau, Guide Médical Secret de la femme mariée, 1 vol. in 18, de 250 pages. Prix.... $1.

Compagnie de la Poudre du Hazard. C. T. BUDDECKE et Co. agents, rue Tchoupitoulas, No 100. AYANT été nommés agents de cette grande manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer au commerce que nous sommes maintenant prêts à remplir promptement tous les ordres qui nous seront donnés, quelque soit la quantité. La qualité de la poudre de la Compagnie de Hazard est non seulement reconnue supérieure à celle des autres fabriques, [illegible]. C T BUDDECKE & Co, 100, rue Tchoupitoulas. 22 mai—3m

EN vertu d'une résolution du Conseil de la 1re municipalité, les contribuables de cette municipalité [illegible]. CHS CLAIBORNE, Collecteur. 9juil—1m

EN magasin et à vendre par le soussigné: 20 barriques vin rouge Montferrand, [illegible]. Cognac ordinaire et de marques supérieures, Genièvre, Madère, Whiskey supérieur, rhum, [illegible], marsac, &c. &c. F ROUMIEU, 56, St. Louis, entre Chartres et Royale. 14jv

ABR. Z. CAVELIER. L. F. MAXENT. Cavelier & Maxent, Rue Royale, No 180. INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 6 jan

EN débarquement du navire Isaac Newton, venant de Bordeaux: 80 barriques vin rouge C. C. Queyries, pour famille; 8 do do La Mission, 1847; 4 do do do 1841; 100 caisses do do 1847; 100 do do Haut Talence, 1841. A vendre par CAVELIER & MAXENT, 180, rue Royale. 4mars

EN déchargement du navire [illegible], venant du Havre, 90 caisses absinthe, marque C F Berger, 60 do do do E Pernod, 60 do do do Yersin & Lecoultre, 10 do kirsch do E Pernod, 20 meules fromage véritable Gruyère, 50 boites fromage de Gérarmé de 5 @ 8 livres chaque, en double emballage, et fermées hermétiquement, à vendre par J N CURIEN, rue du Maine, No 32. 30 juin

FAYENCE anglaise—15 paniers (crates) assortis: les concaves et à soupe de 8 et de 9 pouces couleurs variées, demandées expressément pour le marché mexicain, et ayant droit au drawback. A vendre par J N CURIEN, 34, rue Dumaine. 30mai

200 PANIERS vraie huile Plagniol; 15 barriques vin pour familles; 25 barriques vin ordinaire; 25 barils vin blanc bons crus; 8 ½ cognac marque Calman, sous les clés de la douane; 16 do bonne marque; 10 huitièmes Madère au-dessus de l'ordinaire; 5 ¼ do do do; 5 barils vin de Porto F Durand; 50 caisses vin rouge vrai chateau Leoville 1845; 50 do do de ordinaire; 60 milliers bouchons de différentes qualités; Vin blanc en caisses différentes marques, en demi et grandes bouteilles; Dame-jeannes vides, à vendre par L. MAJESTE, 60 Vieille Levée entre St Louis et Conti. 9 mai

CIGARES DE LA HAVANE—200,000 Regalias, Imperiales, Millar, Premendos, Panetelas Damas, Londres, &c, des meilleures marques, telles que Figaro, Cabanas, Partagas, El Sol, Dos Hermanos, Lord Wellington, Silfide, Nerayde, Cobden, Sevillana, Patron Sibilla, Isabel de Valdomera, Ambrosia, Villate, &c, en magasin et à vendre par D BORNIO, Jr, 34, rue Gravier. 20mai

CHARLES BYRNE, MANUFACTURIER D'OBJETS en cuivre, tôle, et ferblanc, ET MARCHAND DE POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c. No. 48, rue Tchoupitoulas. A constamment en main un assortiment complet de FERBLANTERIE ET D'ARTICLES EN CUIVRE, POELES, TUYAUX DE POELES, ETC. Et on exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables. ☞ Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne. 4 juin

Coffres-Forts à l'épreuve du Feu.

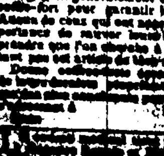

Le soussigné a en main un grand assortiment de coffre forts améliorés et patentés de Rich & Co., petite moyen, grands et extra-grands avec et sans serrures, de Yale, [illegible] à l'épreuve de la poudre. Jamais aucun objet de valeur n'a été perdu [illegible] dans ces coffres-forts pendant qu'ils étaient exposés au feu. [illegible] pour garantir leurs livres et papiers. [illegible]